

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2025

PÉRIODE CLOSE
LE 30 JUIN 2025



Sommaire

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	2	
1.1	Aperçu de l'activité	3	
1.2	Examen du résultat consolidé	5	
1.3	<i>Free cash flow</i>	9	
1.4	Examen du bilan consolidé	10	
1.5	Perspectives 2025	11	
1.6	Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS	12	
2	COMPTE CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS	13	
2.1	Comptes consolidés	13	
2.2	Annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	21	
3	RAPPORT DES COMMISSIONS AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	35	
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	36	



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2025

PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025

LE PRÉSENT RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL EST DISPONIBLE
SUR LE SITE INTERNET DE DANONE : WWW.DANONE.COM

DANONE

Société anonyme au capital
de 170 348 620,75 euros

Siège social :
17, boulevard Haussmann, 75009 Paris
RCS Paris 552 032 534

Sauf mention contraire :

- toutes les références à la « Société » concernent l'émetteur Danone S.A. ;
- toutes les références à « Danone » ou au « Groupe » concernent la Société et ses filiales consolidées ;
- toutes les références à une « Catégorie » ou aux « Catégories » concernent l'une ou les activités Produits Laitiers et d'Origine Végétale ou « EDP », Nutrition Spécialisée et Eaux de Danone ;
- toutes les références à la zone « Europe » concernent la zone géographique désignant l'Europe dont l'Ukraine ;
- toutes les références à la zone « Amérique du Nord » ou « Noram » concernent la zone géographique regroupant les États-Unis et le Canada ;
- toutes les références à la zone « Chine, Asie du Nord & Océanie » ou « CNAO » concernent la zone géographique regroupant la Chine, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ;
- toutes les références à la zone « Amérique latine » ou « Latam » concernent la zone géographique regroupant le Mexique, le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay ;
- toutes les références à la zone « Asie, Moyen-Orient & Afrique » ou « AMEA » concernent la zone géographique regroupant l'Asie, le Moyen-Orient dont la Turquie, l'Afrique et la CEI (Communauté des États Indépendants) ;
- toutes les références aux « Comptes consolidés » ou « Annexes aux comptes consolidés », concernent les comptes consolidés semestriels résumés pour la période close le 30 juin 2025 ;
- les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Danone utilise des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS, en interne (parmi les indicateurs utilisés par ses principaux décideurs opérationnels) et dans sa communication externe. Leur définition figure au paragraphe Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS :

- variations en données comparables du chiffre d'affaires ;
- marge des opérations ;
- résultat opérationnel courant ;
- marge opérationnelle courante ;
- autres produits et charges financiers non courants ;
- impôts sur bénéfices non courants ;
- taux d'imposition effectif courant ;
- résultat des sociétés mises en équivalence non courant ;
- résultat net courant ;
- BNPA courant ;
- free cash flow ;
- dette financière nette ;
- dette nette/EBITDA ;
- ROIC.

1.1 APERÇU DE L'ACTIVITÉ

Résultats du premier semestre 2025

- Chiffre d'affaires de 13 737 millions d'euros au premier semestre 2025, en progression de +4,2 % en données comparables, avec un volume/mix de +2,6% et effet prix de +1,7%
- Marge opérationnelle courante en hausse de +49 pb à 13,2 %, grâce à la poursuite de l'amélioration de la marge des opérations
- BNPA courant en progression de +5,8 % à 1,91 euro, porté par la performance opérationnelle
- *Free cash flow* de 1 172 millions d'euros
- Objectifs 2025 confirmés, en ligne avec l'ambition moyen terme : croissance du chiffre d'affaires en données comparables comprise entre +3 % et +5 % ; croissance du résultat opérationnel courant plus rapide que celle du chiffre d'affaires

Informations financières clés

(en millions d'euros sauf mention contraire)	Semestre clos le 30 juin			
	2024	2025	Variation en données publiées	Variation en données comparables ^(a)
Chiffre d'affaires	13 757	13 737	(0,1) %	+4,2 %
Résultat opérationnel courant ^(a)	1 746	1 811	3,7 %	
Marge opérationnelle courante ^(a)	12,7 %	13,2 %	49 pb	
Produits et charges opérationnels non courants ^(a)	69	(238)	(307)	
Résultat opérationnel	1 814	1 573	(13,3) %	
Marge opérationnelle	13,2 %	11,5 %	-174 pb	
Résultat net courant – Part du Groupe ^(a)	1 162	1 231	5,9 %	
Résultat net non courant – Part du Groupe	57	(191)	(248)	
Résultat net – Part du Groupe	1 219	1 040	(14,7) %	
BNPA courant (en euros) ^(a)	1,80	1,91	5,8 %	
BNPA (en euros)	1,89	1,61	(14,8) %	
Free cash flow ^(a)	1 248	1 172	(6,1) %	
Trésorerie provenant de l'exploitation	1 504	1 519	1,0 %	

(a) Indicateur non défini par les normes IFRS, voir définition dans la section Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS.

Opérations financières et événements importants du premier semestre 2025

- Le 21 février 2025, Danone a annoncé mettre un terme à la procédure avec les ONG ClientEarth, Surfrider Foundation Europe et Zero Waste France au sujet du plastique dans le plan de vigilance de Danone. À l'issue du processus de médiation ordonné par le Tribunal judiciaire de Paris saisi le 9 janvier 2023 par les trois ONG qui avaient introduit une action judiciaire à l'encontre de Danone, un accord entre les parties a permis de mettre fin à leur procédure concernant le plan de vigilance de Danone.
Cet accord s'appuie sur un enrichissement de ce plan, qui décrit désormais de manière plus approfondie les conséquences de l'utilisation des emballages plastiques et détaille l'ensemble des actions que Danone met en œuvre dans ce domaine.
- Le 26 février 2025, Danone a annoncé son intention de racheter 2,7 millions d'actions, en une ou plusieurs tranches en 2025, afin de compenser les impacts dilutifs résultant des augmentations de capital réservées aux salariés et des plans de rémunération long terme qui seront mis en œuvre en 2025.
- Le 14 mars 2025, Danone a finalisé le rachat d'actions annoncé le 26 février 2025. 2,7 millions d'actions ont été rachetées entre le 3 et le 14 mars 2025, pour un montant total de 192 millions d'euros.
- Le 12 mai 2025, Danone a annoncé la signature d'un accord définitif en vue d'acquérir une participation majoritaire dans Kate Farms, une entreprise américaine en forte croissance, spécialisée dans la nutrition médicale et du quotidien, à base d'ingrédients biologiques d'origine végétale. Kate Farms est la marque végétale n° 1 recommandée par les médecins aux États-Unis. Les produits Kate Farms viendront enrichir et diversifier la gamme de produits de nutrition spécialisée de Danone.
- Le 25 juin 2025, Danone a annoncé l'acquisition de The Akkermansia Company (TAC), une entreprise belge pionnière dans le domaine de la biotique, forte de près de 20 ans d'expertise et de recherche scientifique. Cette expansion dans le domaine de la santé intestinale s'inscrit pleinement dans la stratégie Renew de Danone qui vise à accélérer son engagement dans la science et l'innovation, dans un contexte marqué par un intérêt croissant des consommateurs pour des produits favorables à leur santé.
- Le 1^{er} juillet 2025, Danone a annoncé la finalisation de l'acquisition d'une participation majoritaire dans Kate Farms. En unissant les marques Kate Farms, Nutricia, Real Food Blends et Functional Formularies, Danone sera en mesure de servir un plus grand nombre de patients, de consommateurs et de professionnels de santé en Amérique du Nord, en proposant une gamme complémentaire et différenciée de solutions nutritionnelles de haute qualité, adaptées à une grande diversité de besoins.
En ligne avec sa stratégie Renew, Danone renforce ainsi ses activités de nutrition médicale pour permettre un meilleur accès à ceux ayant besoin d'une nutrition spécialisée, tout au long de leur parcours de santé, que ce soit dans les hôpitaux, à domicile, en ligne ou en magasin.
Dès le 1^{er} juillet 2025, Brett Matthews, ancien PDG de Kate Farms, devient Président Directeur Général des activités de Nutrition Médicale nord-américaine de Danone. L'équipe dirigeante de Kate Farms conservera une participation minoritaire dans ces activités.

1.2 EXAMEN DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires consolidé

Au premier semestre 2025, le chiffre d'affaires s'est établi à 13 737 millions d'euros, en croissance de +4,2 % en données comparables, grâce à une hausse de +2,6 % du volume/mix et un effet prix de +1,7 %.

En données publiées, le chiffre d'affaires a affiché une baisse de (0,1) %, pénalisé par l'impact négatif des taux de change de (2,9) % et un effet négatif de (1,5) % résultant principalement de la cession d'Horizon Organic et Wallaby le 1^{er} avril 2024, alors que l'hyperinflation a contribué positivement au chiffre d'affaires publié de +0,8%.

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros sauf pourcentage)	2024 ^(a)	2025 ^(a)	Semestre clos le 30 juin		
			Variation en données publiées	Variation en données comparables	Variation Volume/Mix
Europe ^(b)	4 783	4 894	+2,3 %	+2,1 %	+2,2 %
Amérique du Nord	3 331	3 179	(4,6) %	+3,0 %	+1,3 %
Chine, Asie du Nord & Océanie	1 841	2 017	+9,5 %	+11,3 %	+11,9 %
Amérique latine	1 556	1 411	(9,3) %	+5,7 %	(2,6) %
Asie, Moyen-Orient & Afrique	2 246	2 236	(0,5) %	+3,7 %	+0,2 %
TOTAL	13 757	13 737	(0,1) %	+4,2 %	+2,6 %

(a) Chiffre d'affaires hors Groupe.

(b) Dont un chiffre d'affaires de 1 141 millions d'euros réalisé en France au cours du premier semestre 2025 (1 164 millions d'euros au cours du premier semestre 2024).

Chiffre d'affaires par catégorie

(en millions d'euros sauf pourcentage)	2024 ^(a)	2025 ^(a)	Semestre clos le 30 juin		
			Variation en données publiées	Variation en données comparables	Variation Volume/Mix
EDP	6 785	6 632	(2,3) %	+3,3 %	+1,8 %
Nutrition Spécialisée	4 414	4 606	+4,3 %	+7,0 %	+5,0 %
Eaux	2 557	2 500	(2,3) %	+1,6 %	+0,2 %
TOTAL	13 757	13 737	(0,1) %	+4,2 %	+2,6 %

(a) Chiffre d'affaires hors Groupe.

Résultat opérationnel courant et marge opérationnelle courante

Résultat opérationnel courant et marge opérationnelle courante consolidés

Le résultat opérationnel courant s'est établi à 1 811 millions d'euros au premier semestre 2025.

La marge opérationnelle courante a atteint 13,2 %, en hausse de +49 pb par rapport à l'année précédente, grâce à l'amélioration de la marge des opérations de +139 pb.

Les réinvestissements dans les marques, la supériorité produit et les compétences clés, ont eu un effet de -92 pb. Les frais généraux avant réinvestissement ont eu un effet négatif de -17 pb, tandis que les autres effets ont eu un impact combiné de +19 pb.

Résultat opérationnel courant et marge opérationnelle courante par zone géographique

(en millions d'euros sauf pourcentage et pb)	Semestre clos le 30 juin				
	Résultat opérationnel courant	Marge opérationnelle courante	2024	2025	Variation en données publiées
Europe	550	556	11,5 %	11,4 %	-14 pb
Amérique du Nord	355	349	10,7 %	11,0 %	+33 pb
Chine, Asie du Nord & Océanie	563	620	30,6 %	30,7 %	+12 pb
Amérique latine	35	61	2,2 %	4,3 %	+206 pb
Asie, Moyen-Orient & Afrique	243	226	10,8 %	10,1 %	-72 pb
TOTAL	1 746	1 811	12,7 %	13,2 %	49 pb

Résultat opérationnel courant et marge opérationnelle courante par catégorie

(en millions d'euros sauf pourcentage et pb)	Semestre clos le 30 juin				
	Résultat opérationnel courant	Marge opérationnelle courante	2024	2025	Variation en données publiées
EDP	512	521	7,5 %	7,9 %	+31 pb
Nutrition Spécialisée	901	1 003	20,4 %	21,8 %	+136 pb
Eaux	333	287	13,0 %	11,5 %	-152 pb
TOTAL	1 746	1 811	12,7 %	13,2 %	49 pb

Autres produits et charges opérationnels

Les Autres produits et charges opérationnels se sont établis à (238) millions d'euros, incluant essentiellement la dépréciation d'actifs incorporels, et des coûts liés à des projets de transformation, réalisés principalement en Europe et en Indonésie. Au premier semestre 2024, les Autres produits et charges opérationnels s'élevaient à 69 millions d'euros et incluaient les résultats de cession sur la période des activités EDP en Russie, Horizon Organic et Wallaby, et Michel & Augustin.

Coût de l'endettement financier net et Autres produits et charges financières

La charge financière nette s'élève à (185) millions d'euros, en augmentation de 25 millions d'euros, et reflétant l'application de la norme IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, enregistrée en résultat net en Autres produits ou Autres charges financières au 30 juin 2025.

Taux d'imposition effectif courant

Le taux d'imposition effectif courant s'est établi à 27,3 % en 2025, en ligne avec l'année précédente.

Résultat net courant des sociétés mises en équivalence

Le Résultat net courant des sociétés mises en équivalence s'élève à 71 millions d'euros, contre 40 millions d'euros l'année précédente.

Résultat net courant - Part des intérêts ne conférant pas le contrôle

La part du Résultat net courant des intérêts ne conférant pas le contrôle s'élève à 55 millions d'euros, en hausse par rapport à l'année précédente, soit 44 millions d'euros en 2024.

Résultat net courant – Part du Groupe et BNPA courant

Le BNPA courant dilué s'établit à 1,91 euros par action, en hausse de +5,8 % par rapport à l'année dernière. Le BNPA dilué publié baisse de 14,8 % à 1,61 euros par action.

Réconciliation avec le Résultat net courant – Part du Groupe

(en millions d'euros sauf mention contraire)	Semestre clos le 30 juin					
	2024			2025		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Résultat opérationnel	1 746	69	1 814	1 811	(238)	1 573
Coût de l'endettement financier net	(96)	–	(96)	(90)	–	(90)
Autres produits et charges financiers	(55)	(9)	(64)	(48)	(47)	(95)
Résultat avant impôts	1 595	59	1 654	1 674	(285)	1 388
Impôts sur les bénéfices	(429)	25	(404)	(458)	84	(373)
Taux d'imposition effectif	26,9 %	–	24,4 %	27,3 %	–	26,9 %
Résultat net des sociétés intégrées	1 166	85	1 250	1 216	(201)	1 015
Résultat net des sociétés mises en équivalence	40	(32)	8	71	(11)	59
Résultat net	1 206	52	1 259	1 286	(213)	1 074
■ Part du Groupe	1 162	57	1 219	1 231	(191)	1 040
Part des intérêts minoritaires	44	(5)	39	55	(22)	34
BNPA dilué (en euros)	1,80	–	1,89	1,91	–	1,61

Réconciliation du BNPA courant au BNPA total

	Semestre clos le 30 juin			
	2024		2025	
	Courant	Total	Courant	Total
Résultat net – Part du Groupe (en millions d'euros)	1 162	1 219	1 231	1 040
Coupon relatif au financement hybride net d'impôts (en millions d'euros)	(2)	(2)	(2)	(2)
NOMBRE D'ACTIONS				
■ Avant dilution	642 417 472	642 417 472	642 916 473	642 916 473
■ Après dilution	643 422 265	643 422 265	644 414 852	644 414 852
BNPA (en euros)				
■ Avant dilution	1,81	1,90	1,91	1,62
■ Après dilution	1,80	1,89	1,91	1,61

Réconciliation des données comparables aux données publiées

(en millions d'euros sauf pourcentage)	2024	Variations en données comparables	Effets des variations du périmètre de consolidation	Effets des variations des taux de change et autres y compris IAS 29	Contribution organique des pays en hyperinflation	Variations en données publiées	2025
Chiffre d'affaires	13 757	+4,2 %	(1,5) %	(3,7) %	+0,8 %	(0,1) %	13 737

IAS 29 : impact sur les données publiées

Danone applique la norme IAS 29 à l'Argentine depuis les comptes annuels 2018, à l'Iran depuis les comptes annuels 2020, à la Turquie depuis les comptes annuels 2022 et au Ghana depuis les comptes annuels 2023.

Danone applique la norme IAS 29 aux pays en hyperinflation au sens des normes IFRS. La norme IAS 29 requiert de retraire les éléments

non-monétaires des actifs, passifs et capitaux propres des pays en hyperinflation ainsi que leur compte de résultat pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat général de leur monnaie fonctionnelle, entraînant un profit ou une perte sur la position monétaire nette qui est enregistrée en résultat net. De plus, les états financiers de ces pays sont convertis au taux de clôture de la période considérée.

(en millions d'euros sauf pourcentage)	Au 30 juin 2025
Chiffre d'affaires	(37)
Croissance du chiffre d'affaires	(0,3) %
Résultat opérationnel courant	(15)
Résultat net courant – Part du Groupe	(18)

1.3 FREE CASH FLOW

Le *free cash flow* a atteint 1 172 millions d'euros au premier semestre 2025, contre un niveau record de 1 248 millions d'euros au premier semestre 2024. Cette relative stabilité intègre notamment l'amélioration de la performance opérationnelle et la gestion rigoureuse des charges financières.

Réconciliation de la trésorerie provenant de l'exploitation au *free cash flow*

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin	
	2024	2025
Trésorerie provenant de l'exploitation	1 504	1 519
Investissements industriels	(319)	(373)
Cessions et réalisations d'actifs industriels & frais d'acquisitions avec prise de contrôle ^(a)	63	26
FREE CASH FLOW	1 248	1 172

(a) Correspond aux frais d'acquisition, avec prise de contrôle, effectivement versés au cours de l'exercice.

1.4 EXAMEN DU BILAN CONSOLIDÉ

Bilan consolidé simplifié

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	Au 30 juin
	2024	2025
Actifs non courants	32 505	30 860
Actifs courants	12 786	12 897
Total de l'actif	45 292	43 756
Capitaux propres - Part du Groupe	17 795	15 862
Intérêts ne conférant pas le contrôle	59	58
Passifs non courants	13 707	14 220
Passifs courants	13 732	13 616
Total du passif et des capitaux propres	45 292	43 756
Dette nette	8 601	9 076
Dette financière nette	8 285	8 709

Dette nette et dette financière nette

Au 30 juin 2025, la dette nette de Danone s'établit à 9 076 millions d'euros, en hausse de 474 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024.

Réconciliation de la dette nette à la dette financière nette

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	Au 30 juin
	2024	2025
Dette nette	8 601	9 076
Dettes liées aux options accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle – non courantes	–	–
Dettes liées aux options accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle – courantes	(317)	(367)
Dettes financières exclues de la dette financière nette	(317)	(367)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	8 285	8 709

Le 1^{er} avril 2025, Danone a annoncé avoir réalisé le placement d'une émission obligataire d'un montant de 800 millions d'euros, avec une maturité de huit ans et assortie d'un coupon de 3,438 %.

Le 20 juin 2025, Danone a réalisé le placement d'une émission obligataire de 570 millions de yuan chinois (soit environ 69 millions d'euros), avec une maturité de six ans et assortie d'un coupon de 2,38 %.

1.5 PERSPECTIVES 2025

Objectifs 2025

Objectifs 2025 en ligne avec l'ambition moyen terme : croissance du chiffre d'affaires en données comparables comprise entre +3 % et +5 % ainsi qu'une croissance du résultat opérationnel courant plus rapide que celle du chiffre d'affaires.

Événements postérieurs à la clôture

Les événements postérieurs à la clôture sont détaillés dans la Note 14 des Annexes aux comptes consolidés semestriels résumés 2025.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels Danone estime être exposé à la date du présent Rapport Financier Semestriel sont précisés à la section 2.6 Facteurs de risque du Document d'Enregistrement Universel 2024 et listés ci-après.

Le tableau suivant classe les principaux risques spécifiques auxquels Danone est exposé en trois typologies : (1) risques stratégiques, (2) risques liés à l'environnement externe, et (3) risques opérationnels.

Afin de déterminer l'importance de chacun de ces risques, ces derniers ont été évalués par rapport à leur probabilité d'occurrence d'une part et à l'ampleur anticipée de leur impact négatif d'autre part, en prenant en compte l'effet des mesures de gestion des risques. Pour chaque typologie, les risques sont indiqués par ordre d'importance décroissante, selon une échelle à trois niveaux (**élevé**, **modéré**, **faible**), comme ci-dessous.

Risques stratégiques	élevé	Dépendance aux marchés principaux et exposition à l'instabilité géopolitique, économique et sociétale
	élevé	Emballages
	élevé	Évolution rapide des préférences des consommateurs
	modéré	Évolution des canaux de distribution
Risques liés à l'environnement externe	élevé	Volatilité des prix et disponibilité des matières premières et de l'énergie
	élevé	Impact du changement climatique sur la chaîne de valeur
	modéré	Volatilité des devises
	modéré	Enjeux juridiques et réglementaires
	modéré	Crise sanitaire
Risques opérationnels	modéré	Cybersécurité
	modéré	Sécurité alimentaire et qualité des produits
	modéré	Pénurie de talents
	modéré	Transformation de l'activité

1.6 INDICATEURS FINANCIERS NON DÉFINIS PAR LES NORMES IFRS

Les indicateurs financiers non définis par les normes IFRS utilisés par Danone sont calculés de la façon suivante :

Les variations en données comparables du chiffre d'affaires reflètent la performance organique de Danone en excluant essentiellement l'impact :

- des variations de périmètre en calculant les indicateurs de l'exercice considéré sur la base du périmètre de consolidation de l'exercice précédent ;
- des changements dans les principes comptables applicables ;
- des variations de taux de change en calculant les indicateurs de l'exercice considéré et ceux de l'exercice précédent sur la base de taux de change identiques (le taux de change utilisé est un taux annuel prévisionnel déterminé par Danone pour l'exercice considéré et appliqué aux deux exercices).

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les pays ayant une économie hyperinflationniste sont inclus dans les variations en données comparables comme suit : la croissance du chiffre d'affaires net dans ces pays en hyperinflation, supérieure à environ 26 % par an (en moyenne un niveau d'inflation annuelle de 26 % sur trois ans requiert en général l'application du retraitement d'hyperinflation au sens des normes IFRS) est désormais exclue du calcul de la croissance du chiffre d'affaires net en données comparables.

La marge des opérations désigne le ratio marge brute sur chiffre d'affaires, la marge brute correspondant au chiffre d'affaires diminué des coûts industriels (hors initiatives de réingénierie) et des coûts logistiques et de transport.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel de Danone avant prise en compte des Autres produits et charges opérationnels. Les Autres produits et charges opérationnels comprennent des éléments qui, en raison de leur caractère significatif ou inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante de Danone et ont une valeur prédictive limitée, altérant l'appréciation de sa performance opérationnelle courante et son évolution. Ils incluent principalement :

- les plus ou moins-values de cession d'activités et de participations consolidées ;
- dans le cadre de la norme IAS 36, les dépréciations d'actifs incorporels à durée de vie indéfinie ;
- les coûts relatifs à des opérations de restructurations stratégiques ou de transformation ;
- les coûts relatifs à des opérations de croissance externe majeures ;
- les coûts (encourus ou estimés) liés à des crises et litiges majeurs ;
- dans le cadre des normes IFRS 3 et IFRS 10, (i) les frais d'acquisitions des sociétés dont Danone prend le contrôle, (ii) les écarts de réévaluation comptabilisés suite à une perte de contrôle, et (iii) les variations des compléments de prix d'acquisition ultérieures à une prise de contrôle.

La marge opérationnelle courante correspond au ratio Résultat opérationnel courant sur Chiffre d'affaires.

Les autres produits et charges financiers non courants correspondent aux produits et charges financiers qui, en raison de leur caractère significatif ou inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la gestion financière courante de Danone. Ils incluent notamment les variations de valeur des participations non consolidées et les gains et pertes sur position monétaire nette.

Les impôts sur bénéfices non courants correspondent aux impôts relatifs aux éléments non courants ainsi qu'aux produits et charges d'impôts qui, en raison de leur caractère significatif ou inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la performance courante de Danone.

Le taux d'imposition effectif courant mesure le taux d'imposition effectif relatif à la performance courante de Danone et correspond au ratio produits et charges d'impôts relatifs aux éléments courants sur le résultat courant avant impôts.

Le résultat des sociétés mises en équivalence non courant comprend des éléments qui, en raison de leur caractère significatif ou inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante de ces sociétés et altèrent l'appréciation de leur performance courante et son évolution. Ils incluent principalement :

- les plus ou moins-values de cession de sociétés et de participations mises en équivalence ;
- les dépréciations des titres mis en équivalence ;
- les éléments non courants tels que définis par Danone et issus de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.

Le résultat net courant (ou Résultat net courant – Part du Groupe) correspond à la part du Groupe dans le Résultat net courant consolidé. Le Résultat net courant exclut les éléments qui, en raison de leur caractère significatif ou inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante de Danone et ont une valeur prédictive limitée, altérant l'appréciation de sa performance courante et son évolution. Les éléments non courants correspondent aux Autres produits et charges opérationnels, aux Autres produits et charges financiers non courants, aux impôts sur bénéfices non courants ainsi qu'au Résultat des sociétés mises en équivalence non courant. Ces éléments, exclus du Résultat net courant, représentent le Résultat net non courant.

Le BNPA courant (ou Résultat net courant – Part du Groupe, par action après dilution) correspond au ratio Résultat net courant – Part du Groupe ajusté du financement hybride sur nombre d'actions dilué. En effet, conformément aux normes IFRS, le résultat utilisé pour le calcul du BNPA est ajusté du coupon relatif au financement hybride dû au titre de la période présentée net d'impôts.

Le free cash flow représente le solde de la trésorerie provenant de l'exploitation après prise en compte des investissements industriels nets de cession et, dans le cadre de la norme IFRS 3, avant prise en compte (i) des frais d'acquisitions des sociétés dont Danone prend le contrôle, (ii) des flux de trésorerie liés aux compléments de prix d'acquisition versés ultérieurement à une prise de contrôle.

La dette financière nette représente la part de dette nette portant intérêt. Elle est calculée sur la base des dettes financières courantes et non courantes, après exclusion des Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle et aux compléments de prix relatifs aux prises de contrôle, et nette des Disponibilités et équivalents de trésorerie (incluant les Placements à court terme) et des Instruments dérivés – actifs en gestion de la dette nette.

Le ratio dette nette/EBITDA correspond au ratio dette nette sur le résultat opérationnel retraité des dépréciations et amortissements des actifs corporels et incorporels.

Le ROIC correspond au ratio résultat net d'exploitation de l'exercice considéré sur les capitaux investis moyens de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

Les comptes consolidés semestriels résumés de Danone et de ses filiales (« le Groupe » ou « Danone ») au titre de la période close le 30 juin 2025 (les « comptes consolidés ») ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration de Danone du 29 juillet 2025.

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs

présentées dans les comptes consolidés et Annexes aux comptes consolidés sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

2.1 COMPTES CONSOLIDÉS

RÉSULTAT CONSOLIDÉ ET RÉSULTAT PAR ACTION

(en millions d'euros sauf résultat par action en euros)	Notes	Semestre clos le 30 juin	
		2024	2025
Chiffre d'affaires	6	13 757	13 737
Coût des produits vendus		(6 965)	(6 745)
Frais sur vente		(3 305)	(3 327)
Frais généraux		(1 469)	(1 540)
Frais de recherche et de développement		(205)	(225)
Autres produits et charges		(67)	(89)
Résultat opérationnel courant	6	1 746	1 811
Autres produits et charges opérationnels	7	69	(238)
Résultat opérationnel		1 814	1 573
Produits de trésorerie et des placements à court terme		207	156
Coût de l'endettement financier brut		(303)	(246)
Coût de l'endettement financier net		(96)	(90)
Autres produits financiers		28	21
Autres charges financières		(92)	(116)
Résultat avant impôts		1 654	1 388
Impôts sur les bénéfices	8	(404)	(373)
Résultat des sociétés intégrées		1 250	1 015
Résultat des sociétés mises en équivalence	5	8	59
RÉSULTAT NET		1 259	1 074
Résultat net – Part du Groupe		1 219	1 040
Résultat net – Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		39	34
Résultat net – Part du Groupe par action	11	1,90	1,62
Résultat net – Part du Groupe par action dilué	11	1,89	1,61

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin	
	2024	2025
Résultat net – Part du Groupe	1 219	1 040
Écarts de conversion	551	(1 563)
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE		
Gains et pertes latents bruts	72	57
Effets d'impôts	(17)	(19)
Autres gains et pertes, nets d'impôts	-	-
ÉLÉMENTS RECYCLABLES ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT	607	(1 525)
AUTRES TITRES NON CONSOLIDÉS		
Gains et pertes latents bruts	(2)	(7)
Effets d'impôts	3	-
ÉCARTS ACTUARIELS SUR ENGAGEMENTS DE RETRAITES		
Gains et pertes bruts	58	28
Effets d'impôts	(31)	(8)
ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT	28	13
Résultat global – Part du Groupe	1 853	(471)
Résultat global – Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	36	34
RÉSULTAT GLOBAL	1 890	(437)

BILAN CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Notes	Au 31 décembre	Au 30 juin
		2024	2025
ACTIF			
Goodwill		18 062	16 765
Marques		5 390	5 014
Autres immobilisations incorporelles		556	556
Immobilisations incorporelles	9	24 009	22 335
Immobilisations corporelles		6 519	6 277
Titres mis en équivalence	5	583	706
Autres titres non consolidés		325	303
Autres immobilisations financières et prêts à plus d'un an		538	596
Autres actifs financiers		864	899
Instruments dérivés – actifs ^(a)		3	95
Impôts différés		528	548
Actifs non courants		32 505	30 860
Stocks		2 277	2 278
Clients et comptes rattachés	6.3	2 922	3 220
Autres actifs courants		1 387	1 364
Prêts à moins d'un an		2	2
Instruments dérivés – actifs ^(a)		37	18
Placements à court terme		4 685	4 396
Disponibilités		1 475	1 619
Actifs courants		12 786	12 897
TOTAL DE L'ACTIF		45 292	43 756

(a) Instruments dérivés en gestion de la dette nette.

(en millions d'euros)	Notes	Au 31 décembre	Au 30 juin
		2024	2025
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Capital		170	170
Primes		5 331	5 420
Bénéfices accumulés et autres ^(a)		17 546	17 229
Écarts de conversion		(3 134)	(4 697)
Autres résultats enregistrés directement en capitaux propres		(592)	(540)
Actions propres		(1 527)	(1 719)
Capitaux propres - Part du Groupe		17 795	15 862
Intérêts ne conférant pas le contrôle		59	58
Capitaux propres		17 853	15 920
Financements	10	9 929	10 575
Instruments dérivés - passifs ^(b)		246	218
Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	4.2	-	-
Dettes financières non courantes		10 175	10 793
Provisions pour retraites et autres avantages à long terme		900	836
Impôts différés		1 480	1 489
Autres provisions et passifs non courants	12	1 152	1 103
Passifs non courants		13 707	14 220
Financements	10	4 291	3 963
Instruments dérivés - passifs ^(b)		19	81
Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle et aux compléments de prix relatifs à des prises de contrôle	4.2	317	367
Dettes financières courantes		4 627	4 411
Fournisseurs et comptes rattachés		5 147	5 384
Autres provisions et passifs courants		3 957	3 820
Passifs courants		13 732	13 616
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		45 292	43 756

(a) Autres correspond aux titres subordonnés à durée indéterminée de 500 millions d'euros.

(b) Instruments dérivés en gestion de la dette nette.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Notes	Semestre clos le 30 juin	
		2024	2025
Résultat net		1 259	1 074
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes		(0)	(49)
Amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels		552	641
Variation nette des autres provisions et des passifs		(11)	(29)
Variation des impôts différés		(99)	5
Plus ou moins-value de cession d'actifs industriels et financiers		(214)	(4)
Charges liées aux rémunérations en actions et épargne salariale		45	75
Coût de l'endettement financier net		97	88
Intérêts décaissés nets		(111)	(93)
Variation nette des intérêts financiers		(14)	(5)
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		79	42
Marge brute d'autofinancement		1 596	1 749
Variation des stocks		(101)	(201)
Variation des créances clients		(334)	(507)
Variation des dettes fournisseurs		370	454
Variation des autres comptes débiteurs et créditeurs		(27)	23
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement		(92)	(230)
Trésorerie provenant de l'exploitation		1 504	1 519
Investissements industriels ^(a)		(319)	(373)
Cessions d'actifs industriels ^(a)		8	25
Acquisitions d'actifs financiers ^(b)		(141)	(81)
Cessions d'actifs financiers ^(b)		497	109
Variation nette des prêts et des autres immobilisations financières		86	(6)
Trésorerie provenant des opérations d'investissement/ désinvestissement		132	(326)
Augmentation du capital et des primes		76	89
Acquisition d'actions propres (nettes de cession)		–	(192)
Émission nette de titres subordonnés à durée indéterminée		–	–
Rémunération et prime de rachat des titres subordonnés à durée indéterminée		–	–
Dividendes versés aux actionnaires de Danone ^(c)		(1 348)	(1 379)
Rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle		–	(1)
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle		(57)	(32)
Contribution des intérêts ne conférant pas le contrôle aux augmentations de capital		1	0
Transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle		(56)	(33)
Flux nets d'instruments dérivés ^(d)		(15)	(0)
Financements obligataires émis au cours de l'exercice	10.1	700	800
Financements obligataires remboursés au cours de l'exercice	10.1	(756)	(1 050)
Flux nets des autres dettes financières courantes et non courantes	10.1	(34)	631
Flux nets des placements à court terme		(552)	284
Trésorerie affectée aux opérations de financement		(1 984)	(850)

(en millions d'euros)	Notes	Semestre clos le 30 juin	
		2024	2025
Incidence des variations de taux de change et autres ^(e)		(88)	(233)
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE		(437)	110
Disponibilités nettes au 1^{er} janvier	10.2	1 099	647
Disponibilités nettes au 30 juin	10.2	663	757

(a) Concernent les actifs corporels et incorporels opérationnels.

(b) Acquisition/cession de titres de sociétés. Pour les sociétés consolidées par intégration globale, comprend la trésorerie à la date d'acquisition/cession.

(c) Part payée en numéraire.

(d) Instruments dérivés en gestion de la dette nette.

(e) Effet de reclassement sans incidence sur la dette nette.

Les flux de trésorerie correspondent à des éléments présentés au bilan consolidé. Cependant, ces flux peuvent différer des variations bilançables, notamment en raison des règles (i) de conversion des opérations en devises autres que la devise fonctionnelle, (ii) de conversion des états financiers des sociétés de devise fonctionnelle autre que l'euro, (iii) des variations de périmètre, et (iv) d'autres éléments non monétaires.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2025	Mouvements de la période								Au 30 juin 2025
		Éléments du résultat global	Augmentation de capital	Autres opérations sur actions propres	Charges liées aux rémunérations en actions et épargne salariale ^(b)	Dividendes versés aux actionnaires de Danone	Opérations sur titres subordonnés à durée de vie indéterminée, y compris rémunération et prime de rachat nettes d'impôt	Autres transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	Autres éléments	
Capital	170	–	0	–	–	–	–	–	–	170
Primes	5 331	–	89	–	–	–	–	–	–	5 420
Bénéfices accumulés et autres ^(a)	17 546	1 040	–	–	75 (1 379)	–	(123)	70	17 229	
Écarts de conversion	(3 134)	(1 563)	–	–	–	–	–	–	–	(4 697)
Gains et pertes relatifs aux instruments dérivés de couverture, nets d'impôts	(164)	37	–	–	–	–	–	–	–	(127)
Gains et pertes sur actifs enregistrés en juste valeur par les autres éléments du résultat, nets d'impôts	(12)	(7)	–	–	–	–	–	–	–	(19)
Écarts actuariels sur engagements de retraite, non recyclables en résultat, nets d'impôts	(415)	20	–	–	–	–	–	–	–	(395)
Autres résultats enregistrés en capitaux propres	(591)	51	–	–	–	–	–	–	–	(541)
Actions propres DANONE	(1 527)	–	–	(192)	–	–	–	–	–	(1 719)
Capitaux propres - Part du Groupe	17 795	(471)	89	(192)	75 (1 379)	–	(123)	70	15 862	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	59	34	–	–	–	(32)	–	(6)	3	58
Capitaux propres consolidés	17 853	(437)	89	(192)	75 (1 412)	–	(129)	73	15 920	

(a) Autres correspond aux titres subordonnés à durée indéterminée de 500 millions d'euros.

(b) Voir Notes 9.4 et 9.5 des Annexes aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2024.

Mouvements de la période

(en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2024	Éléments du résultat global	Augmentation de capital	Autres opérations sur actions propres	Charges liées aux rémunérations en actions et épargne salariale ^(b)	Dividendes versés aux actionnaires de Danone	Opérations sur titres subordonnés à durée de vie indéterminée, y compris rémunération et prime de rachat nettes d'impôt	Autres transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	Autres éléments	Au 30 juin 2024
Capital	169	–	–	–	–	–	–	–	–	170
Primes	5 256	–	75	–	–	–	–	–	–	5 331
Bénéfices accumulés et autres ^(a)	16 845	1 219	–	–	45 (1 348)	–	–	(1) (59)	16 702	
Écarts de conversion	(4 036)	551	–	–	–	–	–	–	(3 485)	
Gains et pertes relatifs aux instruments dérivés de couverture, nets d'impôts	(194)	56	–	–	–	–	–	–	(138)	
Gains et pertes sur actifs enregistrés en juste valeur par les autres éléments du résultat, nets d'impôts	13	1	–	–	–	–	–	–	14	
Écarts actuariels sur engagements de retraite, non recyclables en résultat, nets d'impôts	(326)	27	–	–	–	–	–	–	(299)	
Autres résultats enregistrés en capitaux propres	(507)	83	–	–	–	–	–	–	(424)	
Actions propres DANONE	(1 552)	–	–	–	–	–	–	–	(1 552)	
Capitaux propres - Part du Groupe	16 176	1 853	76	–	45 (1 348)	–	(1)	(59)	16 742	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	46	36	1	–	– (57)	–	11	18	55	
Capitaux propres consolidés	16 222	1 890	76	–	45 (1 404)	–	9	(41)	16 798	

(a) Autres correspond aux titres subordonnés à durée indéterminée de 500 millions d'euros.

(b) Voir Notes 9.4 et 9.5 des Annexes aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2023.

2.2 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES	22	NOTE 7 ÉLÉMENTS ET ÉVÉNEMENTS NON COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	29
Note 1.1 Bases de préparation	22	Note 7.1 Principes comptables	29
Note 1.2 Référentiel comptable appliqué	22	Note 7.2 Autres produits et charges opérationnels	29
Note 1.3 Application de la norme IAS 29	23		
NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	23	NOTE 8 IMPÔTS	30
NOTE 3 SIGNATURE D'UN ACCORD EN VUE D'ACQUÉRIR UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS KATE FARMS AUX ÉTATS-UNIS	24	NOTE 9 ACTIFS INCORPORELS : SUIVI DE LA VALEUR	30
Note 3.1 Contexte	24	Note 9.1 Principes comptables et méthodologie	30
Note 3.2 Effets sur les comptes consolidés du premier semestre 2025	24	Note 9.2 Valeur nette comptable et variations de la période	30
NOTE 4 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE	25	Note 9.3 Suivi de la valeur	30
Note 4.1 Principaux changements	25	NOTE 10 FINANCEMENTS ET DETTE NETTE	31
Note 4.2 Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	26	Note 10.1 Situation des financements	31
NOTE 5 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	26	Note 10.2 Dette nette	32
Note 5.1 Principaux changements	26	NOTE 11 RÉSULTAT PAR ACTION – PART DU GROUPE	32
Note 5.2 Suivi de la valeur des titres mis en équivalence	26	NOTE 12 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS NON COURANTS ET COURANTS ET PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	33
NOTE 6 ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	27	Note 12.1 Principes comptables	33
Note 6.1 Principes généraux	27	Note 12.2 Autres provisions et passifs non courants et courants	33
Note 6.2 Secteurs opérationnels	27	Note 12.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage	34
Note 6.3 Valeur nette des créances et dettes envers les clients	28	NOTE 13 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	34
		NOTE 14 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	34

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Note 1.1 Bases de préparation

Les comptes consolidés de Danone, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2025, ont été préparés en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne, qui est disponible sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financialstatements/index_en.htm).

L'établissement des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations qui ont une incidence sur les montants reconnus dans le bilan, le compte de résultat et les notes annexes aux comptes consolidés dont les principales sont :

	Notes
Prise en compte des risques liés au changement climatique ^(a)	
Détermination du montant des remises, ristournes et autres déductions en lien avec les accords commerciaux	6
Détermination de la projection du taux d'impôt effectif sur l'exercice	8
Évaluation de la valeur recouvrable des actifs incorporels	9
Détermination du montant des Autres provisions et des passifs non courants et courants	12

(a) Voir Note 1.5 des Annexes aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

Outre l'utilisation d'estimations, la direction de Danone exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS ne le traitent pas de manière explicite, notamment pour la comptabilisation des options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle.

Note 1.2 Référentiel comptable appliqué

Les principes comptables retenus pour la préparation de ces comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (voir Note 1 des Annexes aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que les principes comptables détaillés dans ces notes), à l'exception des normes, amendements, et interprétations applicables pour la première fois au 1^{er} janvier 2025.

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2025

Les amendements suivants sont applicables pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2025 :

- IAS 21, *Absence de convertibilité*

Ces amendements n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 30 juin 2025.

Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2025 au sein de l'Union européenne

- IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

La norme IFRS 18, publiée le 9 avril 2024, est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Elle remplacera IAS 1, *Présentation des états financiers*.

L'approbation de la Commission européenne est toujours en attente au 30 juin 2025. Les principaux enjeux et les impacts de l'application des textes de cette norme sur les résultats et la situation financière de Danone sont en cours d'évaluation.

Note 1.3 Application de la norme IAS 29

Principes comptables

La norme IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* requiert de retracter les éléments non-monétaires des actifs, passifs et capitaux propres des pays en hyperinflation ainsi que leur compte de résultat pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat général de leur monnaie fonctionnelle, entraînant un profit ou une perte sur la position monétaire nette qui est enregistrée en résultat net en Autres produits ou Autres charges financières. De plus, les états financiers des filiales de ces pays sont convertis au taux de clôture de la période considérée conformément à la norme IAS 21.

Application et principales incidences comptables

Danone applique la norme à l'Argentine depuis les comptes annuels 2018, à l'Iran depuis les comptes annuels 2020, à la Turquie depuis les comptes annuels 2022 et au Ghana à partir des comptes annuels 2023.

Argentine

Pour les comptes semestriels 2025, Danone a utilisé l'indice des prix à la consommation (CPI) pour procéder à la réévaluation du compte de résultat, des flux de trésorerie et des actifs et passifs non monétaires, en hausse de 15 % par rapport au 31 décembre 2024 et une parité EUR/ARS pour convertir le compte de résultat de 1 391,3 (974,3 au 30 juin 2024 et 1 070,1 au 31 décembre 2024). L'application de la norme IAS 29 a un impact négatif de 181 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés et sur les actifs non monétaires net des passifs non monétaires au 30 juin 2025 (impact négatif de 109 millions d'euros au 30 juin 2024) et s'est traduite dans le compte de résultat du premier semestre 2025 par :

- une baisse du chiffre d'affaires consolidé de 19 millions d'euros et une baisse du résultat opérationnel courant de 3 millions d'euros (respectivement hausse de 15 millions d'euros et hausse de 3 millions d'euros au 30 juin 2024) ;
- une perte sur la situation nette monétaire de 20 millions d'euros comptabilisée dans la rubrique Autres produits et charges financières (perte de 10 millions d'euros au 30 juin 2024) ;
- une charge de 22 millions d'euros dans le Résultat net – Part du Groupe (charge de 7 millions d'euros au 30 juin 2024).

Turquie

Pour les comptes semestriels 2025, Danone a utilisé l'indice des prix à la consommation (CPI) pour procéder à la réévaluation du compte de résultat, des flux de trésorerie et des actifs et passifs non monétaires, en hausse de 18 % par rapport au 31 décembre 2024 et une parité EUR/TRY pour convertir le compte de résultat après application d'IAS 29 au taux de clôture de 46,6 (35,1 au 30 juin 2024 et 36,7 au 31 décembre 2024). L'application de la norme IAS 29 a un impact positif de 169 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés et sur les actifs non monétaires net des passifs non monétaires au 30 juin 2025 (impact positif de 194 millions d'euros au 30 juin 2024) et s'est notamment traduite dans le compte de résultat du premier semestre 2025 par :

- une baisse du chiffre d'affaires consolidé de 19 millions d'euros et une baisse du résultat opérationnel courant de 3 millions d'euros (respectivement hausse de 15 millions d'euros et hausse de 3 millions d'euros au 30 juin 2024) ;
- une perte sur la situation nette monétaire de 20 millions d'euros comptabilisée dans la rubrique Autres produits et charges financières (perte de 10 millions d'euros au 30 juin 2024) ;
- une charge de 22 millions d'euros dans le Résultat net – Part du Groupe (charge de 7 millions d'euros au 30 juin 2024).

Ghana

L'application de la norme IAS 29 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes semestriels 2025.

Iran

L'application de la norme IAS 29 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes semestriels 2025.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

Notes

Signature d'un accord en vue d'acquérir une participation majoritaire dans Kate Farms aux États-Unis

3

NOTE 3

**SIGNATURE D'UN ACCORD EN VUE D'ACQUÉRIR
UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS
KATE FARMS AUX ÉTATS-UNIS****Note 3.1 Contexte**

- Le 12 mai 2025, Danone a annoncé la signature d'un accord définitif en vue d'acquérir une participation majoritaire dans Kate Farms.
- Le 1^{er} juillet 2025, Danone a annoncé la finalisation de l'acquisition d'une participation majoritaire dans Kate Farms.

Kate Farms est une entreprise américaine en forte croissance, spécialisée dans la nutrition médicale et du quotidien, à base d'ingrédients biologiques d'origine végétale. Kate Farms est la marque végétale numéro 1 recommandée par les médecins aux États-Unis.

En unissant les marques Kate Farms, Nutricia, Real Food Blends et Functional Formularies, Danone sera en mesure de servir un plus grand nombre de patients, de consommateurs et de professionnels de santé en Amérique du Nord, en proposant une gamme complémentaire et différenciée de solutions nutritionnelles de haute qualité, adaptées à une grande diversité de besoins.

En ligne avec sa stratégie Renew, Danone renforce ainsi ses activités de nutrition médicale pour permettre un meilleur accès à ceux ayant

besoin d'une nutrition spécialisée, tout au long de leur parcours de santé, que ce soit dans les hôpitaux, à domicile, en ligne ou en magasin.

Danone s'associe avec l'équipe de direction de Kate Farms pour accélérer la croissance de ses activités de nutrition médicale en Amérique du Nord, tout en poursuivant la mission de Kate Farms : mieux servir les patients et les familles aux États-Unis et à l'international.

Dès le 1^{er} juillet 2025, Brett Matthews, ancien PDG de Kate Farms, devient Président Directeur Général des activités de Nutrition Médicale nord-américaine de Danone. L'équipe dirigeante de Kate Farms conservera une participation minoritaire dans ces activités.

Note 3.2 Effets sur les comptes consolidés du premier semestre 2025

Le 1^{er} juillet 2025, Danone a annoncé la finalisation de l'acquisition d'une participation majoritaire dans Kate Farms, une entreprise américaine en forte croissance, spécialisée dans la nutrition médicale et du quotidien, à base d'ingrédients biologiques d'origine végétale.

Cette opération constitue un événement postérieur à la date de clôture au 30 juin 2025, au sens de la norme IAS 10, *Événements postérieurs à la clôture*, dans la mesure où le transfert de la composante prix d'acquisition a eu lieu le 1^{er} juillet 2025, date considérée comme celle de la prise de contrôle effective. Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, l'allocation du prix d'acquisition sera réalisée sur une base provisoire et intégrée dans les états financiers consolidés du second semestre 2025, faisant suite à la prise de contrôle effective au 1^{er} juillet 2025. Cette participation majoritaire sera consolidée dans les états financiers de Danone à compter du 1^{er} juillet 2025.

La finalisation de l'acquisition de la participation majoritaire dans Kate Farms, survenue après la date de clôture, n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2025, voir Note 14 des Annexes aux comptes consolidés semestriels résumés 2025.

NOTE 4 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Note 4.1 Principaux changements

Principaux changements du premier semestre 2025

(en pourcentage)	Zone (Pays)	Catégorie	Date d'opération ^(a)	Pourcentage d'intérêt détenu au	
				31 décembre 2024	30 juin 2025
PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS AU COURS DE LA PÉRIODE					
The Akkermansia Company SA ^(b)	Europe (Belgique) et Amérique du Nord (États-Unis)	Nutrition Spécialisée	Juin	-	100,0 %
PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AVEC CHANGEMENT DANS LE POURCENTAGE DE DÉTENTION					
PRINCIPALES SOCIÉTÉS QUI NE SONT PLUS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE AU COURS DE LA PÉRIODE					

(a) Mois de l'exercice 2025.

(b) Le 25 juin 2025, Danone a annoncé l'acquisition de The Akkermansia Company, une entreprise belge pionnière dans le domaine de la biotique, forte de près de 20 ans d'expertise et de recherche scientifique. L'acquisition a été comptabilisée au 30 juin 2025 sur une base provisoire, les montants affectés aux actifs et passifs identifiables acquis et au goodwill étant susceptibles d'être modifiés dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Principaux changements du premier semestre 2024

(en pourcentage)	Zone (Pays)	Catégorie	Date d'opération ^(a)	Pourcentage d'intérêt détenu au	
				31 décembre 2023	30 juin 2024
PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS AU COURS DE LA PÉRIODE					
Nutritional Medicinals, LLC ^(b)	Amérique du Nord (États-Unis)	Nutrition Spécialisée	Mai	-	100,0 %
PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AVEC CHANGEMENT DANS LE POURCENTAGE DE DÉTENTION					
Horizon Organic Dairy, LLC ^(c)	Amérique du Nord (États-Unis)	EDP	Avril	100,0 %	30,0 %
PRINCIPALES SOCIÉTÉS QUI NE SONT PLUS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE AU COURS DE LA PÉRIODE					
Michel et Augustin ^(d)	Europe et Amérique du Nord (France et États-Unis)	EDP	Février	100,0 %	-
JSC Danone Russie ^(e)	Reste du Monde (Russie)	EDP	Mai	100,0 %	-

(a) Mois de l'exercice 2024.

(b) Le 1^{er} mai 2024, Danone a annoncé l'acquisition de Functional Formularies, leader aux États-Unis de l'alimentation par sonde à base d'aliments, auprès de Swander Pace Capital. L'acquisition a été comptabilisée au 30 juin 2024 sur une base provisoire, les montants affectés aux actifs et passifs identifiables acquis et au goodwill étant susceptibles d'être modifiés dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

(c) Voir Note 4 des Annexes aux comptes consolidés 2024.

(d) Le 6 décembre 2023, Danone a annoncé sa volonté de céder l'entreprise française Michel et Augustin. Le 29 février 2024, la cession des actifs et passifs associés a été finalisée. Au 30 juin 2024, le résultat de cession s'élevait à 38 millions d'euros a été reconnu en Autres produits et charges opérationnels de l'exercice (voir Note 8.1 des Annexes aux comptes consolidés semestriels 2024).

(e) Entité détenant les activités EDP Russie (voir Note 3 des Annexes aux comptes consolidés 2024).

Note 4.2 Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Variation de la période

(en millions d'euros)	2024	2025
Au 1^{er} janvier	356	317
Exercices d'options ^(a)	–	–
Variation de la valeur actuelle des options en cours	(39)	50
AU 31 DÉCEMBRE/30 JUIN ^(b)	317	367

(a) Valeur comptable à date de clôture de la période précédente pour les options exercées.

(b) Pour la plupart, le prix d'exercice est évalué sur le résultat opérationnel et sur les flux de trésorerie actualisés.

NOTE 5 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Note 5.1 Principaux changements

Principaux changements du premier semestre 2025

Danone n'a enregistré aucun changement significatif sur le premier semestre 2025.

Principaux changements du premier semestre 2024

Danone n'a enregistré aucun changement significatif sur le premier semestre 2024.

Note 5.2 Suivi de la valeur des titres mis en équivalence

Méthodologie

Le Groupe procède à la revue de la valeur de ses titres mis en équivalence lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue. S'agissant des titres cotés, une baisse significative ou prolongée de leur cours de bourse en deçà du cours historique constitue un indice de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de la participation devient inférieure à sa valeur nette comptable dans la rubrique Résultats des sociétés mises en équivalence.

Suivi de la valeur au 30 juin 2025

À l'issue de la revue des autres titres mis en équivalence, le Groupe n'a enregistré aucune perte de valeur au cours du premier semestre 2025.

NOTE 6 ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Note 6.1 Principes généraux

Les principaux décideurs opérationnels (le Directeur Général Antoine de Saint-Affrique, et le Directeur Général Finances, Technologie & Data, Jürgen Esser) suivent et évaluent la performance de Danone selon les cinq zones géographiques suivantes, qui correspondent aux cinq secteurs opérationnels selon la norme IFRS 8 :

- Europe ;
- Amérique du Nord, incluant les États-Unis et le Canada ;
- Chine, Asie du Nord & Océanie ;
- Amérique latine ;
- Asie, Moyen-Orient & Afrique, incluant la Turquie et la CEI.

Les indicateurs clés revus et utilisés en interne par les principaux décideurs opérationnels pour évaluer la performance de ces secteurs opérationnels sont :

- Chiffre d'affaires ;
- Résultat opérationnel courant ;
- Marge opérationnelle courante, qui correspond au ratio Résultat opérationnel courant sur Chiffre d'affaires.

Seuls ces indicateurs font l'objet d'un suivi par catégorie (EDP, Nutrition Spécialisée et Eaux).

Note 6.2 Secteurs opérationnels

Informations par zone géographique

Chiffre d'affaires, Résultat opérationnel courant, Marge opérationnelle courante

(en millions d'euros, sauf pourcentage)	Semestre clos le 30 juin					
	Chiffre d'affaires ^(a)		Résultat opérationnel courant		Marge opérationnelle courante	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Europe ^(b)	4 783	4 894	550	556	11,5 %	11,4 %
Amérique du Nord	3 331	3 179	355	349	10,7 %	11,0 %
Chine, Asie du Nord & Océanie	1 841	2 017	563	620	30,6 %	30,7 %
Amérique latine	1 556	1 411	35	61	2,2 %	4,3 %
Asie, Moyen-Orient & Afrique	2 246	2 236	243	226	10,8 %	10,1 %
TOTAL GROUPE	13 757	13 737	1 746	1 811	12,7 %	13,2 %

(a) Chiffre d'affaires hors Groupe.

(b) Dont un chiffre d'affaires de 1 141 millions d'euros réalisé en France au premier semestre 2025 (1 164 millions d'euros au cours du premier semestre 2024).

Informations par catégorie

Chiffre d'affaires, Résultat opérationnel courant, Marge opérationnelle courante

(en millions d'euros, sauf pourcentage)	Semestre clos le 30 juin					
	Chiffre d'affaires ^(a)		Résultat opérationnel courant		Marge opérationnelle courante	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
EDP	6 785	6 632	512	521	7,5 %	7,9 %
Nutrition Spécialisée	4 414	4 606	901	1 003	20,4 %	21,8 %
Eaux	2 557	2 500	333	287	13,0 %	11,5 %
TOTAL GROUPE	13 757	13 737	1 746	1 811	12,7 %	13,2 %

(a) Chiffre d'affaires hors Groupe.

Autres informations

Actifs non courants : immobilisations corporelles et incorporelles

Valeur nette comptable

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	Au 30 juin
	2024	2025
Europe ^(a)	11 732	11 772
Amérique du Nord	10 432	9 133
Chine, Asie du Nord & Océanie	5 415	4 917
Amérique latine	641	623
Asie, Moyen-Orient & Afrique	2 308	2 167
TOTAL GROUPE	30 528	28 612

(a) Comprend 2 557 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles et incorporelles en France au 30 juin 2025 (2 424 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Dotations aux amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin			
	2024		2025	
	Dotations aux amortissements et dépréciations	Dont droits d'utilisation ^(a)	Dotations aux amortissements et dépréciations	Dont droits d'utilisation ^(a)
Europe	(260)	(44)	(244)	(52)
Amérique du Nord	(94)	(9)	(207)	(6)
Chine, Asie du Nord & Océanie	(35)	(7)	(32)	(5)
Amérique latine	(73)	(22)	(66)	(21)
Asie, Moyen-Orient & Afrique	(89)	(13)	(92)	(15)
TOTAL GROUPE	(552)	(95)	(641)	(99)

(a) En application d'IFRS 16, Contrats de location.

Note 6.3 Valeur nette des créances et dettes envers les clients

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	Au 30 juin
	2024	2025
Clients et autres créances d'exploitation	3 035	3 332
Pertes de crédit attendues	(113)	(113)
Montant net des clients et comptes rattachés	2 922	3 220
Remises de fin d'année accordées aux clients ^(a)	(1 482)	(1 572)
VALEUR NETTE TOTALE DES CRÉANCES ET DETTES ENVERS LES CLIENTS	1 440	1 647

(a) Montant comptabilisé en passif courant dans le bilan consolidé du Groupe.

NOTE 7 ÉLÉMENTS ET ÉVÉNEMENTS NON COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Note 7.1 Principes comptables

Principes comptables

Les Autres produits et charges opérationnels comprennent des éléments qui, en raison de leur caractère significatif ou inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante de Danone et ont une valeur prédictive limitée, altérant l'appréciation de sa performance opérationnelle courante et son évolution.

Ils incluent principalement :

- les plus ou moins-values de cession d'activités et de participations consolidées ;
- dans le cadre de la norme IAS 36, les dépréciations d'actifs incorporels à durée de vie indéfinie ;

- les coûts relatifs à des opérations de restructurations stratégiques ou de transformation ;
- les coûts relatifs à des opérations de croissance externe majeures ;
- les coûts (encourus ou estimés) liés à des crises ou litiges majeurs ;
- dans le cadre des normes IFRS 3 et IFRS 10, (i) les frais d'acquisitions des sociétés dont Danone prend le contrôle, (ii) les écarts de réévaluation comptabilisés suite à une perte de contrôle, et (iii) les variations des compléments de prix d'acquisition ultérieures à une prise de contrôle.

Note 7.2 Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels du premier semestre 2025

En 2025, les Autres produits et charges opérationnels de (238) millions d'euros correspondent principalement aux éléments suivants :

(en millions d'euros)	Notes	Produits/(charges) relatifs
Dépréciation d'actifs incorporels	9.2	(119)
Projets de transformation ^(a)		(108)

(a) Principalement en Europe et en Indonésie.

Autres produits et charges opérationnels du premier semestre 2024

En 2024, les Autres produits et charges opérationnels de 69 millions d'euros correspondaient aux éléments suivants :

(en millions d'euros)	Notes	Produits/(charges) relatifs
Impact de la cession des activités EDP en Russie		227
Impact de la cession des actifs relatifs aux activités de produits laitiers biologiques aux États-Unis		40
Impact de la cession de Michel et Augustin		38
Projets de transformation ^(a)		(187)

(a) Principalement en Europe et en Amérique du Nord.

NOTE 8 IMPÔTS**Taux effectif d'imposition**

Le taux effectif d'imposition retenu au 30 juin résulte d'une projection du taux effectif estimé pour l'exercice.

Sur cette base, le taux effectif d'imposition s'établit à 26,9 % au premier semestre 2025, en hausse par rapport au premier semestre 2024 (24,4 %).

NOTE 9 ACTIFS INCORPORELS : SUIVI DE LA VALEUR**Note 9.1 Principes comptables et méthodologie**

La valeur nette comptable des *goodwill* et marques à durée de vie indéfinie fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Lorsque la valeur nette comptable de l'ensemble des actifs corporels et incorporels des UGT ou groupes d'UGT devient supérieure à leur valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée et imputée en priorité aux *goodwill*.

La valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT auxquels se rattachent les immobilisations testées est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession, estimée généralement sur la base de multiples de résultats, et la valeur d'utilité, déterminée notamment sur la base de flux de trésorerie prévisionnels actualisés pour l'UGT ou le groupe d'UGT considéré.

Au 30 juin 2025, le Groupe procède à la revue des indicateurs de perte de valeur susceptibles d'entraîner une réduction de la valeur nette comptable des *goodwill* et marques à durée de vie indéfinie comptabilisés.

Note 9.2 Valeur nette comptable et variations de la période

(en millions d'euros)	2024				2025			
	<i>Goodwill</i>	Marques ^(a)	Autres immobilisations incorporelles	Total	<i>Goodwill</i>	Marques ^(a)	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEUR NETTE								
Au 1^{er} janvier	17 340	5 256	498	23 094	18 062	5 390	556	24 008
Variations de périmètre	122	-	-	122	65	-	-	65
Investissements	-	-	147	147	-	-	53	53
Cessions	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-
Écarts de conversion	600	120	4	724	(1 362)	(284)	(16)	(1 663)
Dépréciation/Perte de valeur	-	(51)	(8)	(59)	-	(119)	(3)	(122)
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	(125)	(125)	-	-	(61)	(61)
Autres ^(b)	-	65	41	106	-	27	28	55
AU 31 DÉCEMBRE/30 JUIN	18 062	5 390	556	24 008	16 765	5 014	556	22 335
Dont amortissements	-	(7)	(1 178)	-	(7)	(1 206)		

(a) Comprend les marques à durée de vie indéfinie et les autres marques à durée de vie définie.

(b) Correspond principalement aux effets de l'application d'IAS 29 (voir Note 1.3 des Annexes aux comptes consolidés).

Note 9.3 Suivi de la valeur

Au 30 juin 2025, des indices de perte de valeur ont été identifiés sur certaines marques à durée de vie indéfinie. À l'issue des tests de valeur, le Groupe a enregistré une dépréciation partielle sur deux marques à durée de vie indéfinie dans la zone Amérique du Nord pour un montant total de 119 millions d'euros.

NOTE 10 FINANCEMENTS ET DETTE NETTE

Note 10.1 Situation des financements

Financements qualifiés de dettes

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2024	Financements obligataires émis	Financements obligataires remboursés	Flux net des autres financements	Effets des intérêts courus	Incidence des variations des taux de change et autres effets non-cash ^(c)	Passage à moins d'un an de la part non-courante	Changement de périmètre	Au 30 juin 2025
FINANCEMENTS GÉRÉS AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ									
Financements obligataires –									
Part non-courante	9 250	800	–	–	–	(196)	–	–	9 854
Financements obligataires –									
Part courante	2 049	–	(1 050)	–	–	1	–	–	1 000
Titres négociables à court terme ^(a)	1 011	–	–	761	–	–	–	–	1 772
Total	12 310	800	(1 050)	761	–	(195)	–	–	12 626
DETTE LOCATIVE									
Part non-courante	655	–	–	–	–	112	(67)	–	700
Part courante	213	–	–	(111)	–	13	71	–	186
Total	868	–	–	(111)	–	125	4	–	886
AUTRES FINANCEMENTS ^(b)									
Part non-courante	24	–	–	3	–	–	(6)	–	21
Part courante ^(d)	989	–	–	(216)	13	217	2	–	1 005
Total	1 013	–	–	(213)	13	217	(4)	–	1 026
TOTAL	14 191	800	(1 050)	437	13	147	–	–	14 538

(a) Au 30 juin 2025, comme au 31 décembre 2024, les titres négociables à court terme sont présentés en dettes financières courantes.

(b) Financements bancaires des filiales.

(c) Concernant la dette locative, correspond principalement aux nouveaux financements de la période.

(d) Au 30 juin 2025, les découverts bancaires s'élèvent à 861 millions d'euros (828 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Le 14 janvier 2025, Danone a procédé au remboursement d'une émission obligataire de 750 millions d'euros, lancée en 2015.

Le 26 mars 2025, Danone a procédé au remboursement d'une émission obligataire de 300 millions d'euros, lancée en 2018.

Le 1^{er} avril 2025, Danone a réalisé une émission obligataire de 800 millions d'euros, avec une maturité de huit ans et assortie d'un coupon de 3,438 %.

Note 10.2 Dette nette

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	Au 30 juin
	2024	2025
Dettes financières non courantes ^(a)	10 175	10 793
Dettes financières courantes ^(a)	3 799	3 549
Placements à court terme	(4 685)	(4 396)
Disponibilités	(1 475)	(1 619)
Découverts bancaires	828	861
Instruments dérivés – actifs – Non courants ^(b)	(3)	(95)
Instruments dérivés – actifs – Courants ^(b)	(37)	(18)
DETTE NETTE	8 601	9 076

(a) Comprend 886 millions d'euros de dette locative en application d'IFRS 16, Contrats de location.

(a) En gestion de la dette nette uniquement.

NOTE 11 RÉSULTAT PAR ACTION – PART DU GROUPE**Résultat par action**

(en euros par action sauf nombre d'actions)	Exercice clos le 30 juin	
	2024	2025
Résultat net – Part du Groupe	1 219	1 040
Coupon relatif au financement hybride net d'impôts	(2)	(2)
Résultat net – Part du Groupe ajusté	1 217	1 038

NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION

Au 1^{er} janvier	641 871 882	644 157 323
Effets des mouvements de l'année ^(a)	1 783 365	(859 508)
Au 30 juin	643 655 247	643 297 815

NOMBRE D'ACTIONS MOYEN EN CIRCULATION

■ Avant dilution	642 417 472	642 916 473
Effets de la dilution		
Actions sous conditions de performance et <i>fidelity shares</i>	1 004 793	1 498 379

■ Après dilution	643 422 265	644 414 852
------------------	-------------	-------------

RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE, PAR ACTION

■ Avant dilution	1,90	1,62
■ Après dilution	1,89	1,61

(a) Correspond principalement au rachat d'actions annoncé le 26 février 2025 et finalisé le 14 mars 2025.

NOTE 12**AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS NON COURANTS
ET COURANTS ET PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE****Note 12.1 Principes comptables****Autres provisions**

Les Autres provisions comprennent des provisions et des subventions d'investissements.

En application de la norme IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe est soumis à une obligation actuelle, résultant d'un événement passé, qu'il est probable que cela donnera lieu à une sortie de ressources pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont classées selon leur nature en passif courant ou en passif non courant. Les provisions devant se régler dans les douze mois suivants la clôture ou liées au cycle normal de l'exploitation sont présentées en passif courant.

Pour chaque obligation, le montant de la provision comptabilisé à la clôture de l'exercice reflète la meilleure estimation du management à cette date, de la sortie de ressources probable pour l'éteindre. En cas de paiement ou lorsque la sortie de ressources n'est plus probable, la provision fait l'objet d'une reprise (pour respectivement utilisation et non utilisation).

Autres passifs non courants

Les Autres passifs non courants correspondent aux passifs pour positions fiscales incertaines relatives aux impôts sur les bénéfices en application de l'interprétation IFRIC 23. Ils sont comptabilisés en fonction du caractère probable de réalisation sans tenir compte de la probabilité de non-détection par les autorités fiscales, leur évaluation doit refléter la meilleure estimation de la valeur de réalisation. Elle doit être effectuée sur la base de la valeur la plus probable ou d'une moyenne pondérée des différents scénarii.

Note 12.2 Autres provisions et passifs non courants et courants

(en millions d'euros)	Au 31 décembre		Au 30 juin	
	2024	2025	2024	2025
Autres provisions non courantes			710	693
Autres passifs non courants ^(a)			442	410
Autres provisions et passifs non courants			1 152	1 103
Autres provisions courantes			186	153

(a) Concernent les positions fiscales incertaines relatives aux Impôts sur les bénéfices.

Variation des Autres provisions non courantes et courantes

(en millions d'euros)	Mouvements de la période							Au 30 juin 2025
	Au 1 ^{er} janvier 2025	Changement de périmètre	Dotation	Reprise de provisions utilisées	Reprise de provisions non utilisées	Écarts de conversion	Autres	
Risques fiscaux, territoriaux ^(a)	108	–	5	0	(1)	(5)	(1)	107
Litiges sociaux, commerciaux et autres provisions	556	–	75	(14)	(15)	(34)	(6)	562
Provisions pour restructurations	232	–	5	(44)	(9)	(3)	(4)	177
TOTAL	896	–	85	(58)	(24)	(41)	(12)	846

(a) Concernent les risques non relatifs aux Impôts sur les bénéfices qui sont présentés en Autres passifs non courants.

La variation des Autres provisions au cours du premier semestre 2025 s'explique par les éléments suivants :

- les dotations proviennent notamment des procédures introduites contre la Société et ses filiales, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires ;
- les reprises de provisions utilisées sont effectuées lors des paiements correspondants. Les reprises de provisions non utilisées concernent principalement la réévaluation ou la prescription de certains risques. Elles concernent plusieurs provisions dont aucune n'est significative individuellement.

Au 30 juin 2025, les provisions pour risques fiscaux, territoriaux (non relatifs aux Impôts sur les bénéfices) et pour litiges sociaux, commerciaux et autres comprennent plusieurs provisions pour risques juridiques, financiers, fiscaux et territoriaux ainsi que des provisions pour rémunération pluriannuelle accordée à certains salariés et constituées dans le cadre de la marche normale des affaires.

À cette même date, Danone juge qu'il n'est pas soumis à des risques avérés qui pourraient avoir individuellement des effets significatifs sur sa situation financière ou sa rentabilité.

Note 12.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Depuis 2022, un certain nombre d'actions a été intenté par des éleveurs bovins contre différents acteurs de l'industrie laitière en Espagne dont la filiale espagnole Danone SA. Les allégations des demandeurs font état d'un présumé préjudice résultant d'un prix du lait sous-estimé. La société Danone SA réfute fermement ces allégations et entend défendre ses intérêts dans chacune de ces procédures.

Depuis 2021, un certain nombre d'actions de groupe a été intenté aux États-Unis à l'encontre de la filiale américaine Nurture Inc. sur le fondement d'une présumée publicité trompeuse relative à la présence de certains métaux lourds dans des produits alimentaires. Dans plusieurs actions parallèles, des demandeurs, personnes physiques, font état d'un présumé préjudice personnel résultant de la consommation de ces produits alimentaires. La société Nurture Inc. dément formellement l'ensemble de ces allégations et réaffirme la sécurité de ses produits. Nurture Inc. défend vigoureusement ses intérêts dans chacune de ces procédures.

Par ailleurs, à la suite d'un avis, émis le 8 juillet 2024, de l'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments (ACIA) de plusieurs cas de contamination potentielle par Listeria monocytogenes liés à certaines boissons réfrigérées Silk, produites sur une ligne de production spécifique chez un fabricant tiers en Ontario et distribuées au Canada, et au rappel volontaire de Danone Canada de ces produits, des actions collectives non-autorisées à date, ont été intentées à l'encontre de Danone Canada. Danone Canada entend défendre ses intérêts dans chacune de ces procédures.

Aucune provision n'a été constatée dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2025, le Groupe n'étant pas à ce jour, en mesure d'établir une évaluation fiable de l'incidence potentielle de l'issue de ces procédures en cours sur ses résultats et sa situation financière.

De manière générale, des procédures ont été introduites contre la Société et ses filiales dans le cadre de la marche normale de leurs affaires, notamment de l'autorité de la concurrence et d'autres autorités de contrôle de certains pays. Des provisions sont constituées chaque fois que le paiement d'une indemnité semble probable et est quantifiable.

NOTE 13 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les principales parties liées sont les entreprises associées et les membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration. Danone ne constate pas d'impact significatif concernant les transactions avec les parties liées au 30 juin 2025.

NOTE 14 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 1^{er} juillet 2025, Danone a annoncé la finalisation de l'acquisition d'une participation majoritaire dans Kate Farms, une entreprise américaine en forte croissance, spécialisée dans la nutrition médicale et du quotidien, à base d'ingrédients biologiques d'origine végétale.

Cette opération constitue un événement postérieur à la date de clôture au 30 juin 2025, au sens de la norme IAS 10, *Événements postérieurs à la clôture*, dans la mesure où le transfert de la composante prix d'acquisition a eu lieu le 1^{er} juillet 2025, date considérée comme celle de la prise de contrôle effective. Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, l'allocation du prix d'acquisition sera réalisée sur une base provisoire et intégrée dans les états financiers consolidés du second semestre 2025, faisant suite à la prise de contrôle effective au 1^{er} juillet 2025. Cette participation majoritaire sera consolidée dans les états financiers de Danone à compter du 1^{er} juillet 2025.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre événement postérieur à la clôture significatif à la date d'arrêté des comptes consolidés au titre de la période close le 30 juin 2025 par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2025.

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Danone, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Levallois-Perret et Paris-La Défense, le 29 juillet 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS & ASSOCIES

Achour Messas

Florence Page

ERNST & YOUNG Audit

Pierre-Henri Pagnon

Alexandre Chrétien

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Danone et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Paris, le 29 juillet 2025

Le Directeur Général,
Antoine de Saint-Affrique

À propos de Danone (www.danone.com)

Danone est une entreprise leader de l'alimentation, qui opère dans trois Catégories en forte croissance et axées sur la santé à travers les Produits Laitiers et d'Origine Végétale, les Eaux et la Nutrition Spécialisée. Fort de sa mission de longue date consistant à apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre, Danone vise à inspirer des pratiques alimentaires et de consommation plus saines et plus durables, tout en s'engageant à avoir un impact nutritionnel, social, sociétal et environnemental mesurable. Danone a défini sa stratégie Renew afin de restaurer croissance, compétitivité et création de valeur sur le long terme. Avec plus de 90 000 salariés et des produits vendus dans plus de 120 pays, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 27,4 milliards d'euros en 2024. Le portefeuille de Danone comprend des marques internationales (*Actimel, Activia, Alpro, Aptamil, Danette, Danio, Danonino, evian, Nutricia, Nutrilon, Volvic*, entre autres) ainsi que des marques locales et régionales fortes (notamment *AQUA, Blédina, Bonafont, Cow & Gate, Mizone, Oikos et Silk*). Coté sur Euronext Paris et présent sur la plateforme OTCQX via un programme d'ADR (American Depository Receipt), Danone est classé dans les principaux indices de développement durable, dont ceux gérés par Moody's et Sustainalytics, ainsi que MSCI ESG Indexes, FTSE4Good Index Series, Bloomberg Gender Equality Index, et Access to Nutrition Index. Danone a pour ambition d'être certifié B Corp™ au niveau mondial d'ici la fin d'année 2025.

 @Danone

 facebook.com/Danone

 linkedin.com/company/danone

**DANONE**

17, boulevard Haussmann – 75009 Paris
Tél. 01 44 35 20 20

Adresse postale :
15, rue du Helder – 75439 Paris Cedex 09

Direction de la Communication :
press@danone.com

Direction des Relations Investisseurs :
investor.relations@danone.com

Numéro vert actionnaires :
Tél. 0 800 320 323 (Appel gratuit en France
depuis un poste fixe)

➤ WWW.DANONE.COM